



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 121713

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur l'organisation de l'abattage rituel des moutons pour les fêtes musulmanes de l'Aïd El Kebir dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet, cette question qui revient périodiquement sur le devant de la scène n'est pas nouvelle pour des raisons sanitaires et du fait du mécontentement des différentes communautés musulmanes regroupées dans certaines villes et certains quartiers difficiles. Cette absence de lieux véritablement adaptés et sûrs pose un réel problème de sécurité alimentaire pour de nombreux habitants de confession musulmane, notamment en Seine-Saint-Denis, dans le secteur de Clichy - Montfermeil, par exemple. Des instructions devraient donc être données aux préfets chargés de l'égalité des chances et sous-préfets d'arrondissement, pour mener une enquête et un recensement des situations, six mois avant ces fêtes. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121713

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3247